



|   |  |
|---|--|
| Nom et coordonnées des écoles :<br>Ecoles Primaires Publiques | <b>PROCES-VERBAL<br/>CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ND</sup>TRIMESTRE</b> |
| Communes : BAIGNEAUX –<br>FRONTENAC - LUGASSON                |  |
|   | Date : vendredi 8 mars 2019 à Baigneaux                          |

**Circonscription  
LIBOURNE 1**

**Présentes** : Mmes Anctil, Bonifait, Chambron, Coché, Farges, Magnou, Marrot.

**Présidente** : Mme Karine Farges (directrice de Frontenac)

**Inspecteur de l'éducation nationale** : M. Jacques Vanhuyse

|  |  |
|--|--|
| Equipe enseignante :                   | Mmes Anctil, Bonifait, Chambron, Coché, Farges, Magnou, Marrot,  |
| Le maire ou son représentant :         | Mmes Mugron (Frontenac), Reynaud (Cessac), Pelotin, représentant M. Brun , maire de Lugasson, Sutto, représentant M. Larribaud, maire de Baigneaux<br><br>M. Coché, Président du R.P.I |
| DDEN :                                 | Sans objet   |
| Les représentants des parents d'élèves | Mmes Caucimon, De Smedt, Eliautout, (Frontenac)<br>M. Lioteau (Baigneaux)<br>Mme Dufour  |
| Invités (personnel municipal,...) :    | Sans objet   |

**Excusés** : Mme Callen, enseignante, M. Saillan, représentants des parents d'élèves

***Début du conseil d'école : 17 heures***

**Secrétaire de séance : Louise Anctil**

---

Mme Farges ouvre la séance à 17 heures. Mme Anctil Louise est nommée secrétaire de séance, en présence de M. Vanhuyse, IEN de Libourne 1.

### **I Parcours de l'élève**

#### **1. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève**

- Les **Activités Pédagogiques Complémentaires**, soit 1 heure par semaine, sont assurées par les enseignants dans le cadre de leurs obligations de service. Sur la foi d'une concertation de l'équipe pédagogique, sont déterminés les élèves qui en bénéficieront, après accord des familles.
- Le **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** est composé d'une psychologue scolaire, Mme Sylvie Tros, de deux enseignantes spécialisées, Mmes Glabik et Sanazzaro, qui travaillent auprès des élèves, sur un projet déterminé. L'aide peut être mise en place dès la maternelle (Mme Sanazzaro), ou en élémentaire,

(Mme Glabik). Le projet est construit avec les enseignants et toujours avec l'accord des familles. Si les difficultés persistent ou relèvent de la compétence de spécialistes, le RASED aide à constituer un dossier de demande d'aide. Cette année, Mme Sanazzaro n'est pas intervenue à l'école de Frontenac. Ses missions sont supervisées par l'inspecteur de la circonscription.

- Le **Centre Médico-Scolaire** de Castillon-La-Bataille comprend un médecin, Mme Darricau-Suhonne et une secrétaire. Il est compétent dans tous les examens de santé obligatoires inscrits dans la loi et l'accompagnement des enfants avec une pathologie particulière qui nécessite la rédaction d'un **Projet d'Accueil Individualisé**. Le médecin scolaire peut également être associé aux démarches nécessaires pour la mise en place d'un projet élaboré par le RASED Il est complété par une infirmière scolaire qui assure une permanence au Collège de Rauzan. L'infirmière a en charge les missions de dépistage (GS/CP et CE2 notamment) et elle peut également mettre en place des actions d'information et de prévention.
- L'inspecteur de la circonscription et son équipe peuvent, à tout moment, être associés aux projets.

Ces dispositifs sont placés sous l'autorité de M. Vanhuysse, IEN de Libourne 1.

## **2. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance**

Dans le cadre de ses missions, l'école peut être amenée à saisir les services de protection de l'enfance : Conseil Départemental (Information Préoccupante) ou le Procureur de la République en cas de suspicion de faits graves.

## **II Projets et vie des écoles**

### **1. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école, desécoles.**

- A Frontenac, le projet départemental Ecole & Cinéma se poursuit pour les classes maternelles.
- Les classes de MS, CP et CE1 sont également inscrites dans le projet Comités de lecture qui donnera lieu à une exposition des travaux des élèves dans une médiathèque. L'information sera communiquée aux familles.
- Les projets Erasmus + suivent leur cours. Le premier projet 2016/2019, axé sur les 4 éléments, et avec 6 pays d'Europe prendra fin en juin prochain. Les enfants travaillent actuellement à la conception et la réalisation d'un quartier dans une « cité verte » pour illustrer les meilleures pratiques en matière de gestion des sources d'énergie, tri des déchets, mise en place d'actions citoyennes.

Le second projet, 2018/2020, axé quant à lui, sur le sport et l'alimentation pour œuvrer à une meilleure santé, voit se poursuivre le travail sur la conception d'un livre de cuisine faisant état des recettes traditionnelles ou typiques selon le pays ou le moment de l'année. Ce livre, lorsqu'il sera terminé, sera imprimé et vendu. Le bénéfice des ventes sera versé à une œuvre de charité. En mai prochain, un évènement sportivo-ludique sera organisé dans chacune des écoles du projet (4 pays engagés dont le nôtre) pour une compétition amicale. Enfin, à l'occasion des fêtes de Pâques, des cartes ou objets seront envoyés à chacun des partenaires pour continuer de maintenir un lien « physique » entre les élèves.

4 élèves de la classe de CE2 partiront en Finlande du 6 au 10 mai prochains et prendront part à la compétition depuis Porvoo en même temps qu'ils rencontreront leurs camarades grecs.

- Les classes maternelles vont à la bibliothèque de Targon tout au long de l'année. Les classes de GS et de CE1 se rendent eux à la médiathèque de Sauveterre dans la continuité des sorties commencées en maternelles.
- Les classes de GS et CE1 vont régulièrement à la médiathèque de Sauveterre de Guyenne, à la fois pour emprunter des livres, en consulter et découvrir un lieu riche de documentation et d'activités possibles.

- La classe de CP mettra en place au cours des mois de mai et juin un apprentissage spécifique autour de la pratique du vélo afin de préparer une sortie sur route, dans le village de Frontenac, en juin prochain.
- Les CE2-CM1 participeront aux classes citadines le 11 avril sur le thème de « Bordeaux au Moyen-Âge » avec une visite le matin du musée d'Aquitaine et l'après-midi une visite de la ville.
- A la période suivante, une sortie d'activités de pleine nature sera organisée avec les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2.
- L'année prochaine, une classe de neige sera organisée avec l'école de Cursan.
- Les MS et les PS participent aux « petits concerts » pour découvrir cette année de l'Opéra avec la participation de musiciens de l'orchestre.
- Concernant les 3 écoles, le Carnaval sera célébré, vendredi 22 mars. Les classes travaillent à la conception d'éléments de décor pour un char, avec le soutien de l'APE de l'Engranne.
- Les Olympiades seront reconduites au mois de juin. Et une kermesse sera organisée à la fin de ce même mois.

## **2. Présentation des finalités des projets de classe et d'école.**

- Les projets de classe ont, avant tout, vocation à s'inscrire dans les programmes officiels de l'Education Nationale. Ils font ensuite l'objet d'une détermination concertée entre les enseignants afin de couvrir, sur l'ensemble de la scolarité, une attente légitime en matière de diversité de l'offre. Par exemple, l'école de Frontenac essaie à la fois de proposer des séances au cinéma, des concerts, des visites d'exposition, de musées, de sites remarquables, des animations à l'école, etc.
- Le projet d'écoles correspond au projet de réseau du collège de Rauzan et met l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise de la lecture, sur le parcours citoyen et artistique de l'élève, sur l'enseignement scientifique.

## **3. Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés**

- En lien avec le RASED, une réflexion sera menée pour préparer la liaison GS/CP. L'accueil, en petit groupe, des élèves de GS dans la classe de CP pour un moment d'activité sera fait au mois de juin selon des modalités qui seront exposées aux familles dans le cahier de correspondance.
- Liaison inter-degrés, c'est notamment l'un des enjeux des **Conseils Ecole Collège** qui viennent régulièrement ponctuer l'année scolaire.
- La liaison école-collège prend la forme de rencontres entre les différents enseignants de cycle 3 du secteur du collège de Rauzan durant lesquelles sont présentés les différents projets et défis pouvant être menés à la fois par les écoles entre elles avec le collège.

### **Compte rendu du Conseil Ecole collège du Jeudi 13 décembre 2018**

(en présence notamment de l'inspecteur M. Vanhuyse et Mme Béatrice Gautier, CP)

- Remontées des évaluations nationales : évaluations inadaptées car le temps imparti était le même pour tous donc pas de différenciation entre les élèves les plus rapides et les autres, taux de réussite qui comprenait tous les exercices, y compris ceux qui n'avaient pas été fait faute de temps, donc pas représentatif des résultats des élèves.
- Bulletin papier illisible pour les parents de collège (grille de lecture illisible et items difficile à comprendre pour les parents)
  - ➔ En revanche deux grands domaines de difficultés à l'école et au collège : compréhension en lecture et dans le cadre de résolution de problème mathématiques et géométrie
- Même constat chez les CM2 pour les différents points évoqués

- Harmonisation école collège de l'évaluation: Volonté du corps enseignant d'harmoniser les outils et les items d'évaluations (modalités d'évaluation sont différentes entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>: acquis, atteint, dépassé car décalage entre le collège et l'école)
- Communication entre les collègues concernant les élèves, notamment en difficulté : faire passer les PPRE passerelle avec un maximum d'information, possibilité de les faire passer sur clé.
- Projets d'échanges: proposition de projet de construction de programmes géométriques par les 6<sup>ème</sup>, intervention de la professeure d'Anglais, projet d'échange de textes descriptifs - arts visuels (CM2 dessinent un monstre d'après des textes descriptifs écrit par les 6èmes)  
→ Baigneaux : projet monstre + Mme Cramail (prof d'Anglais qui est venue donner un cours le vendredi 18 janvier pendant 1 heure) et qui va faire d'autres interventions.

### **III Fonctionnement des écoles.**

#### **1. Bilan intermédiaire sur la sécurité.**

- A Frontenac, le deuxième exercice d'évacuation incendie a été organisé, mardi 29 janvier 2019, à 9h35. Les élèves étaient prévenus. L'évacuation s'est faite en 1'16.
- A Frontenac, un exercice risques majeurs a été organisé le mardi 5 février 2019 et la mise en sécurité des élèves s'est opérée en 1'13. Un exercice concernant le risque-intrusion avait quant à lui été organisé le 13/11/2018, avec une mise en sécurité des élèves en 1'10 en élémentaire et 1'05 en maternelle.
- La question de la fermeture de la cour de Lugasson au point de vue de la sécurité est évoquée (entrée et fermeture de la cour). La cour devrait être clôturée durant l'été.
- Mme Farges demande s'il peut être envisagé d'installer un signal différent de celui de l'alarme-incendie pour les questions liées au PPMS, et notamment le risque-intrusion. M. Coché étudiera les possibilités offertes.

#### **2. Bilan intermédiaire sur la coopérative scolaire**

- Baigneaux : sur le compte : sur le compte 2.282,27€  
Bénéfice lié à la vente des Photos 191,84€  
Don APE 150€
- Frontenac : sur le compte 8618€  
Bénéfices : photos de classes 216,30€  
Sapins de Noël 126€  
Chocolats de Noël 112€  
Cet argent permet le fonctionnement de l'école : acheter des livres, pour faire des sorties (cirque, cinéma...), faire des ateliers (cuisine, arts visuels).
- Lugasson : sur le compte 2228,09€  
110€ photos

### **IV Questions des parents d'élèves**

- Question sur le financement du matériel de sport : qui finance ce matériel ? Les coûts des équipements de sport sont assumés par l'Entente Pédagogique. Certains types de matériels très coûteux sont difficiles à renouveler régulièrement. Rappel : le budget, par élève, et par an, est de 50€, auquel s'ajoute un budget spécifique lié au transport, soient 900€, par an.

- Question sur la cantine : demande de participer à un repas à la cantine. Les parents vont se concerter pour proposer des dates au RPI afin de venir voir le fonctionnement de la cantine et attester de la qualité des repas après les changements effectués sur ce point.

RPI : Le but est d'atteindre le 100 % légumes bios ou locaux à la fin de l'année scolaire à la cantine. Le prix de ticket de cantine sera vraisemblablement revu à la rentrée 2019.

Investissement : clôturer la cour de Lugasson, création d'un local poubelle à Frontenac et sensibiliser le personnel du RPI au tri, remplacement des vitres de la salle de motricité et investissement du projet numérique à Frontenac.

Question du président du RPI à M. Vanhuyse concernant la subvention de l'éducation nationale. Le projet reste en suspens en attente de cette réponse. M. Vanhuyse s'engage à fournir une réponse au cours de la semaine à venir.

***N.B. : Réponse apportée par mail, le 14 mars : le Ministère n'a pas encore fixé la date de la réunion qui statuera sur ces demandes. Il reviendra vers M. Coché et l'Entente Pédagogique, dès qu'il connaîtra la position définitive.***

Changements au niveau du transport scolaire : l'inscription des enfants se fera maintenant et dès cette année par le biais d'internet. Des changements de tarifs sont à prévoir, notamment pour les personnes n'habitant pas les communes du RPI.

***Fin du conseil d'école : 19h05***

---

Prochain conseil d'école aura lieu le mardi 4 juin 2019, 18 heures, école de Lugasson. Date qui reste néanmoins à confirmer.

Fait à Baigneaux le 8 mars 2019

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecoles

Le Secrétaire de séance :

Karine FARGES